

Présentation de la

# Crèche-Garderie la Court-Echelle

**Crèche La Court-Echelle**  
**Rue des Condemennes 15**  
**2852 COURTELETTE**  
**Tél : 032/ 423 33 30**

Bettina Kläy

## - Généralités du fonctionnement:

### ❖ *Statuts :*

La crèche garderie de Courtételle est une association d'utilité publique ayant pour but l'exploitation d'une institution de la petite enfance dans le village. L'association a pour but d'offrir aux enfants de Courtételle et de la région un lieu de partage et de rencontre, de jeux et de l'apprentissage de la vie en communauté. Elle offre un accueil aux enfants dès l'âge de 2 mois jusqu'à 12 ans ou plus si nécessaire. L'association est composée de parents, de personnes morales, d'institutions d'utilité publique et de toutes personnes intéressées.

La qualité de membre s'acquiert par le paiement de la cotisation annuelle.

### ❖ *Les ressources :*

Les moyens financiers sont fournis par :

- Les contributions des parents
- Les subventions des pouvoirs publics
- Les cotisations des membres
- Les dons, legs, produits de manifestations

### ❖ *Le fonctionnement :*

Les décisions importantes au sein de la crèche garderie de Courtételle sont prises par un comité. Il est formé de :

- trois représentants de parents
- un représentant du conseil communal
- des membres
- du ou de la directrices.

Les membres du comité sont élus lors de l'Assemblée générale pour deux ans et sont rééligibles.

Le comité a notamment les attributions suivantes :

- Gestion des finances, établissement des comptes et du budget
- Proposition des cotisations
- Nomination de la direction et du personnel
- Traitement des affaires courantes
- Convocation à l'Assemblée générale
- Exclusion des membres ne se conformant pas aux statuts érigés
- Proposition des règlements de la crèche à l'Assemblée générale

❖ *Tarifs :*

Revenu imposable des parents	Prix à l'heure (sans repas)
de Fr. 0.- à 10'000.-	Fr. 1.00
de Fr. 10'001.- à 25'000.-	Fr. 1.50
de Fr. 25'001.- à 35'000.-	Fr. 2.50
de Fr. 35'001.- à 45'000.-	Fr. 3.20
de Fr. 45'001.- à 55'000.-	Fr. 4.20
de Fr. 55'001.- à 65'000.-	Fr. 4.50
de Fr. 65'001.- à plus	Fr. 5.00

La journée complète est calculée sur un maximum de 10 heures. Pour les placements occasionnels, moins de 6 heures par semaine, le tarif est de 5.- l'heure. Un rabais de 50% est accordé au deuxième enfant de la même famille. Le repas de midi est facturé à 5.-, le déjeuner et le goûter à 1.-. Pour les enfants de moins d'une année, les repas et les couches culottes sont fournis par les parents.

Pour les enfants qui fréquentent régulièrement la crèche, une facture détaillée est envoyée à la fin de chaque mois.

❖ *Le personnel :*

La Court-Echelle, en raison de normes jurassienne actuelles sur le placement d'enfants possède une équipe de 5 personnes pour son travail pédagogique couvrant un 270 %:

- deux éducatrices diplômées ( 70% et 50%)
- deux nurses diplômées (50% et 50%)
- une maîtresse d'école enfantine (direction 70% +10% administration)

Une personne s'occupe de l'entretien et du nettoyage à 20%.

- **Particularités de la Court-Echelle :**

❖ *Pourquoi ?*

La crèche garderie est un lieu d'accueil socio-éducatif qui assure une prise en charge personnalisée des enfants. Elle soutient les parents dans l'organisation de

leur vie professionnel et/ou familiale. La structure offre à l'enfant l'épanouissement nécessaire adapté à son âge de part l'encadrement de l'adulte, les jeux proposés, les échanges avec les pairs du même âge, les interactions et l'expression de sa créativité.

#### ❖ *Pour qui ?*

Pour tous les enfants dès l'âge de 2 mois jusqu'à 12 ans. Le nombre de place étant limité (en fonction des normes jurassiennes (personnel, locaux, etc)), les enfants sont répertoriés sur une liste d'attente et sont avisés dès qu'une place se libère.

#### ❖ *Par qui ?*

Les enfants sont encadrés dans leur développement moteur, affectif, psychologique, cognitif et social par des personnes diplômées dans la petite enfance, ainsi que par deux stagiaires.

#### ❖ *Quand ?*

Du lundi au vendredi dès 6h30 jusqu'à 19h00 sans interruption. La Court-Echelle est fermée durant les jours fériés, les vacances horlogères et entre Noël et Nouvel-An.

#### ❖ *Les enfants :*

78 enfants sont inscrits et fréquentent régulièrement la crèche. Ils regroupent environ 62 familles.

Les inscriptions se font sous forme d'un formulaire qui est remis aux parents lors de la visite des lieux ou par missive. Ce formulaire est dûment rempli par les parents et est transmis au personnel de la crèche dès son premier jour de garde. Des informations de type sécuritaire, sanitaire sont ainsi transmises.

Pour les enfants fréquentant régulièrement la crèche, leur horaire doit être transmis par les parents de semaine en semaine (école). Quant aux enfants fréquentant occasionnellement la crèche, ils doivent être annoncés au moins un jour à l'avance. Ils sont acceptés dans l'ordre d'inscription et dans la mesure des places disponibles.

Les absences qui ne sont pas signalées au moins 24 heures à l'avance sont facturées.

### ❖ *Concepts pédagogiques :*

*« l'équilibre de l'enfant et de sa famille est notre principal objectif éduco-pédagogique »*

Afin que l'enfant et sa famille soit accompagné et soutenu, nous désirons offrir un accueil de qualité et personnalisé pour chaque individu, tout en tenant compte de la collectivité, avec les avantages de socialisation et de développement qu'elle offre.

L'enfant est le principal bénéficiaire de os service et ses parents nos principaux collaborateurs, car ils restent responsables des choix éducatifs de leurs enfants.

Lors de l'inscription, une visite est agendée, et le personnel prend soin à entendre les besoins et attentes des parents. Afin que l'enfant parvienne à gérer au mieux la séparation d'avec son proche, une période d'adaptation progressive est prévue. Pour cela, les professionnelle propose que les premières visites se fassent accompagnée du parent, afin que la transition soit positive et se fasse en douceur. Par la suite, des période de plus en pus longue sont prévue, où l'enfant sera accompagnée seulement de l'éducatrice.

Afin de parvenir au meilleur résultat possible, il est préférable que le parent soit lui aussi prêt à confier son enfant et le lui explique clairement.

Outre l'accompagnement journalier sur les plans divers de l'accueil (social, sanitaire, psycho-affectif, moteur et cognitif) la crèche garderie favorise le bon développement global de l'enfant. Pour cela, elle met en œuvre des principes pédagogiques tels que :

- l'autonomie et la responsabilité. (l'éducatrice encourage l'enfant à faire seul)
- le respect de l'autre et la liberté (l'enfant apprend grâce à la verbalisation de l'adulte à parler de ses sentiments, à exprimer ses désirs et ses besoins)
- le développement d'une personnalité dans le groupe (l'éducatrice veille à ce que chaque enfant soit compris en tant qu'individu et se soucie qu'il puisse trouver une place dans le groupe au-travers d'interactions avec ses pairs. Elle encourage l'enfant dans ses acquisitions, afin de renforcer l'estime de soi positive de l'enfant et sa confiance en lui.)
- La collaboration avec les parents, les enfants et en équipe est basée sur le dialogue ouvert et constructif. Pour ce faire, l'éducatrice veillera à offrir du temps lors des séparations et des retrouvailles, afin de permettre la transmission d'informations. L'éducatrice est à disposition des parents pour tout entretien souhaité.

### ❖ *Les repas :*

Les repas sont préparés par l'institut agricole du Jura (Courtemelon). Pour les enfants de moins d'une année, les biberons, bouillies, et autres repas seront fournis par les parents.

Mis à part l'alimentation des bébés, il n'est pas permis d'amener de la nourriture à la crèche, étant donné que trois repas équilibrés sont servis sur place chaque jour.

Les sucres blancs et les produits raffinés sont des excitants, ils créent une dépendance et sont mauvais pour la santé. Pour préserver celle-ci, on évitera un excédent de ces produits dans le cadre de la garderie. On préférera stimuler les goûts et l'appétit des enfants en leur proposant des aliments sains et complets (fruits, céréales etc.)

Cependant, partant du principe que l'éducatrice peut faire confiance à l'enfant, elle ne forcera pas un enfant à manger et le chantage sera évité, afin de permettre à l'enfant de voir le rapport à la nourriture comme agréable et non sommatif. Cependant, l'éducatrice tiendra compte des souhaits des parents et sensibilisera l'enfant à goûter avant de refuser un aliment.

Les repas se déroulent en deux phases :

- Les bébés mangent à 11h00 les repas préparés par les parents ou les restes de la veille. (à la grande table, avec une éducatrice et une stagiaire)
- Les autres enfants mangent vers 12h00, dès que les enfants qui partent pour le repas sont partis. (à la petite table, autonomes, sous surveillance des adultes qui mangent en même temps à la grande table)

Les allergies possibles sont répertoriées dans le formulaire d'inscription.

### ❖ *Sieste :*

Une chambre de sieste est aménagée dans nos locaux, pour les bébés. Les bébés sont couchés d'après leur rythme de sommeil, quant aux plus grands, ils ont la possibilité de faire une petite sieste dans l'après-midi.

Afin de pallier au manque de place, l'équipe a trouvé un fonctionnement en deux phases qui permette actuellement un bon déroulement des siestes. Comme les enfants à faire la sieste sont nombreux, ils sont départagés en deux groupes :

- les bébés (ou ceux qui mangent à 11h00) sont couchés dans des lits pliables, vers 11h45. Une éducatrice reste avec les enfants dans la salle

du fond, , afin d'offrir un climat sécuritaire et des conditions optimales à l'endormissement)

- Les enfants plus grands sont couchés vers 13h00, sur de petits lits posés sur le sol, dans la salle du fond. L'adulte reste également présent dans la salle.

L'éducatrice veillera à ce que l'enfant ait le temps de trouver sa position optimale et soit en possession de son doudou. Elle n'engendrera aucune forme de dépendance affective avec l'enfant, mais elle permettra à l'enfant de trouver lui même les ressources pour s'endormir seul. Elle sera à l'écoute des différents besoins de l'enfant et mettra tout en œuvre pour les satisfaire.

#### ❖ *Maladie, accidents et assurance :*

L'enfant doit être assuré contre la maladie et les accidents. Les parents doivent nous informer de l'état de santé de leur enfant et sont priés de prévoir une solution de garde autre que la crèche lorsqu'il est atteint de maladies infantiles contagieuses.

Si au cours d'une journée un enfant présente beaucoup de température ou autres symptômes de maladie, le personnel se donne le droit d'avertir les parents qui devra venir chercher l'enfant au plus tôt.

S'il y a urgence (accident), le personnel peut emmener l'enfant directement à l'hôpital après avoir prévenu les parents.

#### ❖ *Les conflits :*

- entre enfant –enfant :

L'éducatrice laisse les enfants au maximum régler leur différends de manière autonome. Si le conflit prend une tournure dangereuses ou inacceptable, l'éducatrice intervient.

- entre enfant-éducatrice :

Les règles sont connues de tout enfant et doivent être respectées. Lors d'un conflit, l'éducatrice tentera, par le dialogue de faire prendre conscience à l'enfant de son erreur. La punition sera **formative** pour l'enfant et toujours explicitée par la suite, afin que l'enfant ne développe pas une estime négative de lui et perde sa confiance en lui. En général, l'enfant est prévenu deux fois de son attitude puis prévenu une troisième fois en nommant la contrainte à venir.

L'enfant a à présent le choix, il peut influencer la punition par son comportement. La quatrième fois, l'enfant devra se soumettre à la contrainte choisie par l'adulte, avec encore une fois l'explication de l'événement.

#### ❖ *Sécurité :*

Afin de prévenir tout accident à la crèche, le personnel a réfléchi et mis en place des procédures de sécurité :

- Les parents sont tenus de signaler au personnel présent l'arrivée et le départ de leur enfant. S'ils ne peuvent venir chercher l'enfant, ils indiqueront le nom de la personne autorisée à prendre l'enfant.
- Les promenades à pied hors de l'enceinte de la crèche sont régulièrement pratiquées. Une éducatrice diplômée est toujours présente. Une stagiaire n'a pas le droit de sortir seule avec les enfants dans le jardin ou hors de l'enceinte de la garderie.
- Sur le chemin de l'école, une éducatrice va chercher les enfants, accompagnée d'une stagiaire. Il peut arriver qu'une stagiaire aille chercher seule les enfants, mais sous la responsabilité de l'éducatrice qui aura vérifié la liste des enfants à chercher, ou amener.
- Lors de fêtes ou de sorties, il peut arriver que le personnel photographie les enfants pour un but interne. Sauf demande exprimée à la direction, les parents acceptent cet outil de travail.
- Lorsque les enfants quittent l'établissement, ils sont sous la responsabilité des parents.

#### ❖ *Hygiène :*

- Les enfants se brossent les dents avec leur brosse à dents personnelle après chaque repas.
- La table à langer, tout comme les mains de l'éducatrice sont désinfectées avant et après chaque change
- Les jouets des bébés sont lavés à la machine à laver tous les vendredi soir.
- Les gobelets des brosses à dents toutes les deux semaines
- Les pots pour uriner sont désinfectés après chaque utilisation
- Chaque enfant a ses propres pampers, son dessous de tête pour la sieste et son biberon.
- Les chaises et tables sont lavés chaque jour par la femme de ménage
- Les denrées alimentaires ouvertes sont jetées après 24 h.



6h30-7h30	L'éducatrice 1 arrive et prépare les fiches des enfants prévus pour la journée. Tous les enfants arrivent au compte gouttes. Ils sont accueillis par l'éducatrice et répartis dans la salle du fond et la cuisine. Elle remplit les fiches.
7h30-8h30	L'éducatrice 2 arrive, et propose une petite activité. L'éducatrice 1 propose les déjeuners et les prépare. 7h55 : départ pour l'école
9h00	Les enfants de la matinée sont tous présents 9h15 : départ pour l'école
9h30-10h00	Goûter avec tous les enfants
10h00-11h00	Activités réparties en 2 ou 3 groupes. Repas avec les bébés à 11h00. 11h00-11h30 : Arrivée de l'éducatrice 3 qui cherche les enfants à l'école et les repas à Courtemelon.
11h30-12h00	L'éducatrice 1-2 font les départs et transmettent les informations aux parents 12h00 : l'éducatrice 3 prépare les repas avec une stagiaire et s'occupe des premières siestes. 12h15 : tous les enfants du matin sont partis. Remplissage des fiches du matin
12h15-13h00	Repas des enfants restants pour le dîner et du personnel. 13h00-14h00 : arrivée des enfants de l'après-midi. Remplissage des fiches
13h15-15h45	Lavements des dents et sieste des plus grands. Pour les autres, activités et rangements par groupe. Départ de l'éducatrice 1 13h15 : départ pour l'école 15h20 : chercher les enfants à l'école 15h15-15h35 : arrivée de Tristan
16h00-16h45	Goûter avec tous les enfants 16h30 : départ des premiers enfants
16h45-19h00	Départ des enfants, retransmission des informations. Rangements et fermeture.